



Communiqué

9 avril 2026

Le Cadmium, nouveau symptôme d'un système en crise

Un énième scandale sanitaire.

Le 25 mars 2026, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) confirme une **surexposition de la population française au cadmium**. Présentant des taux parfois 3 à 4 fois plus importants que ses voisins, la France est aujourd'hui le pays le plus exposé de l'Union Européenne.

Ce métal rare, naturellement présent dans l'environnement, a été transformé en véritable « **bombe sanitaire** », pour reprendre les mots de la Conférence nationale des URPS-ML¹, par nos pratiques agricoles, l'épandage d'apports phosphatés étant la première source de contamination au cadmium des sols. Cette contamination se propage dans nos produits (blé, pommes de terre, riz, oléagineux, fruits de mer, ...) et rend ainsi **notre système alimentaire** principale cause de l'exposition à ce métal : chez les populations non fumeuses (le tabac est aussi un facteur) 98% de l'exposition passe par l'alimentation.

Le cadmium a une longue durée de vie et peut perdurer de 10 à 20 ans dans nos organismes. Selon l'ANSES, l'imprégnation a lieu à tout âge, dès la vie prénatale ; aujourd'hui, selon Santé publique France, **près de la moitié de la population adulte** (47,6 %) présente des expositions au cadmium dépassant les valeurs sanitaires de référence. Problème, le cadmium est **cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction**.

« *Qui aurait pu prédire ?* » Le cadmium est classé comme **cancérogène avéré depuis 1993** par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ; il est déjà reconnu cancérogène certain pour le poumon en milieu professionnel, suspecté d'induire d'autres cancers (notamment de la vessie, de la prostate et du sein), est associé à des atteintes rénales et fragilités osseuses pouvant conduire à des fractures ou de l'ostéoporose, et aurait des « effets indésirables » sur le développement neuronal et le système cardio-vasculaire.

Santé Publique France alerte depuis 2021 sur son lien probable avec l'explosion des cancers du pancréas dans notre pays, tout comme l'ANSES, la Haute Autorité de Santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et moult associations spécialisées qui tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années sur la dangerosité et sur le risque majeur que le cadmium représente pour la santé humaine.

Et qu'a fait la France depuis toutes ces années ? Elle a maintenu les seuils de cadmium autorisés dans les engrais phosphatés à 90mg/kg, alors que l'Europe impose une limite à 60mg/kg qui doit passer à 20mg/kg d'ici 2034, cette dernière valeur étant celle recommandée par l'ANSES.

C'est tout.

Amiante, chlordécone, glyphosate et les autres pesticides dangereux, OGM interdits, laits contaminés, mercure, PFAS, ... Aujourd'hui, le cadmium, et demain ? Quand va s'arrêter cette litanie ? Combien de malades et de morts faudra-t-il pour que la santé collective passe enfin avant les intérêts économiques pour nos décideurs ?

¹ Unions régionales des professionnels de santé-médecins libéraux

CP : INDECOSA-CGT 09/04/2026

Le Cadmium, nouveau symptôme d'un système en crise

INDECOSA.FR

contact@indecosa.cgt.org

Le scandale provoqué par la récente publication de l'ANSES agite notre gouvernement et la proposition de loi déposée en décembre dernier sur le Bureau de l'Assemblée Nationale visant à réduire la substance reçoit un surcroît d'intérêt.

Même si cette mesure va dans le bon sens (encore faut-il qu'elle soit adoptée, le lobbying agro-industriel est puissant...), pour INDECOSA-CGT et tant d'autres membres de la société civile et scientifique, cela ne sera pas suffisant : **il est urgent, impératif, vital de revoir en profondeur notre système agroalimentaire, en réaffirmant le principe de précaution afin de protéger réellement les populations.**

INDECOSA-CGT appelle résolument à :

- un renforcement drastique des protections contre tous les effets toxiques avérés ou supposés des intrants agricoles, assorti de programmes de décontamination ambitieux ;
- un soutien large aux agriculteurs pour leur permettre de vivre décemment et de produire en ayant recours à des alternatives plus respectueuses de la santé environnementale ;
- plus généralement, à réviser notre régime de responsabilité : qu'il s'agisse des acteurs ayant généré des bénéfices colossaux en diffusant en pleine conscience des produits cancérigènes, ou bien des pouvoirs publics inactifs malgré les alertes et preuves scientifiques, la question de la responsabilité est un enjeu de justice, pilier de notre démocratie. *A fortiori* quand on parle de la contamination de près de la moitié de la population nationale.

Contact :

Christian Khalifa, président d'Indecosa-CGT national, 06 48 71 42 98